

MICHEL I^{ER}

Le juteux filon des experts du privé

Cinq millions et demi d'euros à disposition des quatorze ministres fédéraux pour recruter des experts externes dans leurs cabinets : la coalition suédoise force la dose, à la veille d'engager ses réformes. Signe d'une confiance limitée dans son administration malmenée ?

Par **Pierre Havaux**

Ceinture aux cabinets. Les ministres fédéraux paieront, eux aussi, leur écot à l'austérité ambiante. Ils se condamnent à être moins entourés et moins épaulés dans la lourde tâche qui les attend. Soixante-trois cabinettards en moins à leur service – ce qui en laisse encore 769 –, un train de vie en sourdine dans les cabinets, des dépenses en recul de 5,2 millions d'euros sur une enveloppe globale de 54 millions. Faire plus avec moins : un geste fort, vite relayé par communiqué de presse. Michel I^{er} (N-VA – CD&V – Open VLD – MR) ne pouvait taire la nouvelle plus longuement.

Il en faudrait plus pour dépeupler les allées du pouvoir fédéral. Certains y conserveront leurs entrées. C'est le cas des experts externes, ces chargés de missions spéciales qui ont pour habi-

tude de graviter autour de ce qu'il est convenu d'appeler « les organes stratégiques » d'un ministre. Ils sont distraits du secteur privé pour apporter leurs lumières sur des dossiers ciblés, techniques, pointus.

Le filon n'est pas neuf. Il est exploité depuis une quinzaine d'années, encouragé par la grande réforme Copernic qui était censée propulser la Fonction publique fédérale dans une nouvelle dimension, plus managériale, moins pantouflarde. Plus aucun gouvernement ne parvient à s'en passer. Les experts appelés au chevet des ministres sont devenus incontournables, quasi irremplaçables.

Il existe pourtant peu de traces de leur existence. Elle est attestée une fois l'an, par une simple ligne de crédit inscrite dans les volumineux documents budgétaires remis par chaque ministre. Sous la rubrique « organes stratégiques » du ministre, figure systématiquement la mention « Rémunérations et indemnités des experts » : une somme y est indiquée, sans note explicative de la dépense.

La coalition suédoise maintient ●●● le cap. Charles Michel (MR), Premier ministre : 412 000 euros prévus en 2015 pour faire appel à des experts externes. Koen Geens (CD&V), ministre de la Justice : 412 000. Jan Jambon (N-VA), Intérieur et Sécurité : 618 000. Didier Reynders (MR), Affaires étrangères et Beliris : 618 000. Kris Peeters

(CD&V), Emploi, Economie et Consommateurs : 619000. Johan Van Overtveldt (N-VA), Finances : 310000. Etc, etc.

Trop de flou, pas assez de contrôle

Tous ministres confondus, 5,566 millions d'euros sont programmés pour faire appel cette année à de l'expertise externe. De quoi éclairer sous un autre jour l'ampleur réelle du sacrifice annoncé par la com' de Charles Michel.

C'est ce que prétend Ecolo, qui depuis les bancs de l'opposition, a sorti la calculatrice : « Les baisses enregistrées en frais de personnel des cabinets ministériels sont compensées en grande partie par un recours massif à des experts. » Avec des crédits en hausse de 40 % par rapport à 2014 et l'ère Di Rupo, la cuvée 2015 annonce un grand cru (*voir tableau comparatif ci-contre.*)

Le créneau a de l'avenir. Il faut dire que la formule est attrayante, souple, à défaut d'être d'une clarté lumineuse. C'est sans doute cela qui fait son charme. La Cour des comptes a bien tenté d'y voir clair, il y a quelques années, en mettant son nez dans « la politique du personnel des organes stratégiques fédéraux et des secrétariats ministériels ». Côté experts, le tour de la question a été vite fait. Avocat, professeur d'université, consultant de tout poil : libre au ministre de faire appel au spécialiste qu'il veut sans devoir passer par un appel public à concurrence, libre aussi de le rémunérer comme il l'entend. Seule balise à respecter : l'enveloppe budgétaire qui lui est allouée chaque année. Entre les lignes, la Cour des comptes fronçait les sourcils : trop de flou et de confusion, pas assez de contrôle.

Ce privilège, réservé aux seuls ministres et interdit aux secrétaires d'Etat, est apprécié à sa juste valeur. « Le recours aux experts externes permet de dépasser par la bande la limitation légale des effectifs des cabinets ministériels », pointe Michel Legrand, du Groupe d'étude et de réforme de la fonction

administrative (Gerfa).

Cette astuce n'explique pas encore la soif d'expertise externe affichée par Charles Michel et ses collègues. Que le besoin se manifeste surtout en début de législature est logique : il est toujours utile de faire cogiter des têtes pensantes venues d'ailleurs, quand on est pressé d'imprimer un souffle nouveau en politique. A fortiori lorsque c'est un vent mauvais qui se lève. N-VA, CD&V, Open VLD et MR ensemble aux affaires, le penchant à droite de cette suédoise inédite est aussi peu contestable que très contesté. Michel I^{er} peut en retirer le sentiment d'avoir à évoluer dans un environnement, sinon hostile, du moins pas forcément réceptif à ses projets.

Carence du système

Pensions, fiscalité, politique sociale, budgétaire et salariale, marché du travail, chemins de fer, armée : les réformes annoncées n'ont pas fini de faire grincer des dents. Leur mise en œuvre s'annonce délicate, d'une grande complexité. Mieux vaut disposer d'une expertise sans faille sous la main. L'administration fédérale est certes payée pour la fournir. Oui, mais voilà : pas sûr qu'elle en ait encore les moyens et les capacités. La tendance lourde à dégraisser les ministères finit par laisser des traces : de précieuses compétences disparaissent sans être remplacées dans les administrations, il faut donc soustraire toujours plus de tâches et de missions à l'extérieur. Michel I^{er} n'a aucune intention d'interrompre le cycle d'une privatisation qui ne dit pas son nom.

Cible privilégiée de la suédoise, l'administration n'aurait a priori pas de raison particulière d'être sa meilleure amie. Jusqu'à quel point ce gouvernement peut-il vraiment lui faire confiance ? Les socialistes, engagés dans une opposition politique sans merci, ont des alliés dans la place. Ils y occupent certains postes-clés, y détiennent des leviers de commande. La N-VA en particulier, nouvelle venue dans le paysage fédéral, ne s'y sent pas

toujours la bienvenue, manque encore de relais fiables. Méfiance, méfiance... Procès d'intention. Rien ne permet à ce stade de mettre en doute la loyauté des hauts fonctionnaires fédéraux, ni de les suspecter de vouloir faire de la résistance. « Le recours aux experts externes par un gouvernement est un signe, non pas tant de méfiance, mais

de carence du système. OÙ subsistent, dans un manque criant de transparence, des cabinets ministériels qui doivent travailler avec des administrations toujours très politisées », dénonce Michel Legrand. Difficile cohabitation, qui conduit à ce devoir de précaution : un expert externe fera parfois mieux l'affaire. Même payé cher. ● P. Hx

	GOVERNEMENT MICHEL 1^{ER} (CRÉDITS 2015)	GOVERNEMENT DI RUPO 1^{ER} (CRÉDITS 2014 AJUSTÉS)
Premier ministre	Charles Michel (MR) : 412 000 €	Elio Di Rupo (PS) : 132 000 €
Budget	Hervé Jamar (MR) : 206 000 €	Olivier Chastel (MR) : 208 000 €
Justice	Koen Geens (CD&V) : 412 000 €	Annemie Turtelboom (Open VLD) : 207 000 €
Intérieur	Jan Jambon (N-VA) (+ Régie Bâtiments) : 618 000 €	Joëlle Milquet (CDH) : 342 000 €
Affaires étrangères	Didier Reynders (MR) (+ Beliris et inst. culturelles) : 618 000 €	Didier Reynders (MR) (+ Commerce extérieur) : 414 000 €
Entreprises publiques - Coopération au développement	Alexander De Croo (Open VLD) (Télécoms/Poste) : 515 000 €	Jean-Pascal Labille (PS) (+ Politique scientifique) : 130 000 €
Défense	Steven Vandeput (N-VA) (+ Fonction publique) : 412 000 €	Pieter De Crem (CD&V) : 414 000 €
Finances	Johan Van Overtveldt (N-VA) : 310 000 €	Koen Geens (CD&V) (+ Fonction publique) : 246 000 €
Emploi - Economie - Consommateurs	Kris Peeters (CD&V) : 619 000 €	Monica De Coninck (SP.A) + Johan Vande Lanotte (SP.A) : 622 000 €
Affaires sociales - Santé publique	Maggie De Block (Open VLD) : 412 000 €	Laurette Onkelinx (PS) (+ Beliris - inst. culturelles) : 622 000 €
Pensions	Daniel Bacquelaine (MR) : 206 000 €	Alexander De Croo (Open VLD) : 414 000 €
Classes moyennes - PME - Indépendants -Agriculture - Intégration sociale	Willy Borsus (MR) : 310 000 €	Sabine Laruelle (MR) + Philippe Courard (PS) : 312 000 €
Energie - Environnement - Développement durable	Marie-Christine Marghem (MR) : 206 000 €	Melchior Wathelet (CDH) - secrétaire d'Etat : 0 €
Mobilité - SNCB - Belgocontrol	Jacqueline Galant (MR) : 310 000 €	Melchior Wathelet (CDH) - secrétaire d'Etat : 0 €
TOTAL	5 566 000 €	4 063 000 €

La comparaison entre ministres fédéraux tient compte d'une répartition différente des compétences ministérielles. Les secrétaires d'Etat n'ont en principe pas droit à des experts externes.

L'ÉTAT, POULE AUX ŒUFS D'OR

Ils ne sont pas seulement appréciés dans les cabinets ministériels. Ils sont aussi très demandés dans les administrations. Bureaux d'études privés et cabinets de consultants se bousculent au portillon pour prodiguer conseils avisés et expertise de pointe aux fonctionnaires fédéraux.

La Fonction publique consulte beaucoup en externe, tous azimuts. A propos de tout. Et parfois de n'importe quoi ? Les objets des contrats de consultation conclus au fil des ans dans la sphère de l'Etat valent parfois le détour. Comme sous l'ère du gouvernement Leterme II (CD&V - MR - PS - Open VLD - CDH).

50 000 euros sont alors affectés en 2010 pour étudier les relations entre responsables politiques et fonctionnaires dirigeants dans les Etats membres de l'Union européenne. 30 000 euros sont consacrés, en 2008, par le Selor pour enquêter sur la manière dont des jeunes très diplômés trouvent un job. 27 000 euros ont été dégagés la même année par la Santé publique, alors dirigée par Laurette Onkelinx (PS), pour qu'un grand consultant calcule le coût des services d'ambulance. Sous l'ère d'Etienne Schouppe (CD&V) à la Mobilité, 19 000 euros sont mobilisés en 2009 pour s'attaquer, au sein du ministère, au « développement et à la mise en œuvre d'une démarche de mobilisation autour du nouveau plan de management » (sic). 80 000 euros sont investis en 2009 par le ministre pour l'Entreprise, l'Open VLD Vincent Van Quickenborne, pour examiner la manière d'actualiser la réglementation des prix, sur les plans technique et... politique.

VINCENT VAN QUICKENBORNE

Les budgets peuvent monter dans les tours : en 2009, toujours sous l'ère d'Etienne Schouppe à la Mobilité, 317 000 euros ont été déboursés pour la rédaction des questions d'examens des accompagnateurs de transports exceptionnels... Hélas, il arrive que l'investissement en cours tombe à l'eau : ainsi cette étude commandée en 2008 pour 45 000 euros sur la certification des conducteurs de trains, dépassée avant d'avoir été finalisée, en raison d'une nouvelle législation européenne.

Comme quoi l'Etat peut aussi rapporter gros au privé. Jusqu'à 1 700 euros la journée de travail pour un consultant. Comme cette étude juridique comparée à propos de la publicité sur les crédits aux consommateurs, commandée en 2009 quand Vincent Van Quickenborne était ministre pour l'Entreprise, et rémunérée 30 000 euros pour 60 heures de travail.

Est-ce toujours bien raisonnable ? La justification est imparable : l'intérêt du service exige de recourir à des mains plus expertes et plus coûteuses que celles de fonctionnaires, quitte à leur donner le sentiment ou la conviction d'être dépossédés, dessaisis, sous-utilisés. Allez savoir... Quand il était secrétaire d'Etat au Budget, en 2009, Melchior Wathelet (CDH) avouait avoir un faible pour le modèle néerlandais : afin d'éviter une

sous-exploitation des fonctionnaires, on y a plafonné à 13 % du total des dépenses en personnel les sommes que les ministères peuvent consacrer aux recrutements extérieurs. « Cela permet d'assurer un suivi plus transparent de l'affectation des moyens », soulignait Melchior Wathelet. Et d'éviter que l'Etat ne passe toujours pour une vache à lait. ● P. Hx